

Les évêques d'Uruguay contre la dépénalisation de l'avortement

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 29 mars 2011

Ils évoquent aussi l'« hiver démographique »

Le 21 mars, a publié un [communiqué](#) très ferme dénonçant de nouvelles tentative de dépénaliser l'avortement au cours des 12 premières semaines de grossesse, menées depuis l'accession au pouvoir du nouveau président José Mujica, qui ne devrait pas y opposer son veto comme l'avait fait il y a un an son prédécesseur Tabaré Vazquez.

Dépénalisation de l'avortement. Face aux nouveaux projets de loi débattus au sein de la société, les Evêques déclarent :

Alors que nous nous préparons à la fête de Pâques, fête de la Vie, notre cœur de pasteurs bat contre la proposition d'une culture de la mort, dont le signe est l'insistance de certains en faveur de l'avortement.

On ne peut jamais approuver la destruction d'une vie innocente. Dans une société qui protèges les droits humains, nous proclamons la défense du droit fondamental à la vie des êtres humains les plus vulnérables. La mise à mort du plus faible, de l'innocent, de celui qui a des capacités différentes, ne revient pas seulement à ôter une vie, mais à amputer une génération. En ce sens, il nous semble paradoxal qu'au moment où l'on souhaite augmenter les naissances, en raison de l'hiver démographique qui affecte notre nation, où l'on parle d'avoir recours aux citoyens d'autres pays pour peupler notre sol uruguayen, on soutient des lois pour décimer notre population.

Nous lançons un nouvel appel à la conscience de notre peuple et de nos gouvernants à propos de ce thème d'une importance primordiale. Nous pensons qu'il est nécessaire de faire un effort d'imagination et d'humanité pour trouver des solutions qui, devant les grossesses non désirées, tiennent compte de la vie des mères et de leurs enfants en gestation.

La sénatrice de gauche Monica Xavier annonçait au début du mois son projet de déposer un nouveau projet de loi devant le pouvoir législatif pour réinscrire dans la loi de Santé sexuelle et reproductive les dispositions dépénalisant l'avortement qui en avaient été retirées par veto présidentiel après son adoption l'an dernier.

La gauche dispose de la majorité au Parlement uruguayen et pense pouvoir compter désormais sur le soutien du président Mujica puisque celui-ci avait annoncé au cours de sa campagne présidentielle qu'il ne s'opposerait pas à un tel projet.

Le but est d'étendre la dépénalisation de l'avortement pratiqué pour n'importe quelle cause et sur seule décision de la mère au cours des douze premières semaines de grossesse. Actuellement, l'avortement constitue un délit en Uruguay sauf, depuis une loi de 1938, en cas de danger pour la vie de la mère ou de l'enfant (*sic*).

Le but affiché par la sénatrice Xavier est clairement de « légiférer sur l'autonomie de la femme par rapport à son propre corps ».

Et le texte est particulièrement totalitaire : aux termes du projet, aucune institution ne pourrait se refuser à pratiquer l'avortement. « Il y a des organisations qui posent le principe selon laquelle leur *grande charte* est supérieure à ce que la loi établit, et il ne peut pas en être ainsi », a-t-elle [déclaré](#).

Adieu, donc, toute objection de conscience.

Il faut noter que l'indice de fécondité est passé sous la barre fatidique, pour le remplacement des générations, des 2,1 naissances par femme en 2004, et qu'il se situait en 2010 à 1,99 enfant par femme. En France, on considère cela comme une fécondité « élevée », mais en Uruguay, pays d'environ 3,43 millions d'habitants en 2010, on regarde aussi le vieillissement de la population et la proportion croissante de personnes âgées de 65 ans et plus : elle est passée de 8,16 % de la population en 1960 à 13,74 % en 2010.

© [leblogdejeannesmits](#).